

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSAL 11 MARS 2026

Madame la Présidente,

Suite à la Loi de Finance pour 2026, adoptée grâce à un énième 49 alinéa 3, la DGFIP va donc subir 550 nouvelles suppressions d'emplois cette année au niveau national. Ces suppressions vont encore très fortement dégrader l'exercice des missions et les conditions de travail de l'ensemble des agentes et agents.

Nouveauté cette année : la baguette magique de la nouvelle méthode d'allocation des emplois ! Force est de constater que cette modalité de pilotage des emplois et des effectifs ne va pas dans le sens de la transparence. En effet, en plus des 550 suppressions d'emplois qui sont effacées dans les documents du CSAR (puisque nous ne connaissons plus la déclinaison par directions ni par grades), les postes vacants disparaissent purement et simplement, sans aucune garantie qu'ils soient comblés un jour et sans aucun suivi possible de ces chaises qui auraient pu être pourvues.

Nationalement, il s'agit d'une économie de 3000 à 4000 emplois implantés pour la DGFIP, emplois qui sont budgétés au niveau national. Sur le dos des agents donc, dégradant toujours plus leurs conditions de travail, leur charge de travail...

Le tour de passe-passe de l'administration ne change rien à la réalité que vivent nos collègues. Les résultats de l'observatoire interne confirment cette tendance depuis sa création et le confirmeront à nouveau cette année.

Au plan local, nous regrettons que les documents fournis soient si lacunaires. On est loin, très loin du niveau d'informations transmis dans les autres départements, notamment dans le reste de la Lorraine. Aucune mention de la situation des effectifs de la DDFiP de la Meuse au 01/09/2025, ni en ETP, ni en réel. Pas de déclinaison par grade. Pas de référentiel des emplois 2026 par structure. Pas de déclinaison des effectifs par service. Le néant ! Belle vision du dialogue social...

Dès lors, vous comprendrez pourquoi nous ne souhaitons pas siéger à ce CSAL emploi.